CONTRAT D'ENGAGEMENT « LEGUMES » – AMAP de la BRIE–CHAMPENOISE

Entre :

Les maraîchers *Philippe CLUZEAU et François VAN LANDEGHEM*
SCEA DES JARDINETS – 25 Avenue du Général Leclerc – 77730 SAACY-SUR-MARNE

Et :

Nom/Prénom :
Adresse :
Tel : Mail :

*Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans le règlement intérieur de l'**AMAP de la Brie-Champenoise** disponible auprès de l'association.*

SAISON 2024/2025 : 1ère Livraison le 09/04/2024, dernière livraison le 18/02/2025 Soit 46 livraisons.

Engagements de l'adhérent :

- ✓ Préfinancer la production
- ✓ **Assurer au moins 2 distributions par saison**
- ✓ **L'adhérent devra se rendre au moins une fois à la ferme pendant la saison d'engagement, dans la mesure du possible et selon les possibilités du producteur afin d'encourager la participation aux activités.**
- ✓ Trouver une solution de remplacement en cas d'absence (merci de prévenir au plus tard le jour J de la distribution avant 17h à l'adresse mail suivante : ccharpentier@champagne-charpentier.com ou par téléphone au 06 83 48 02 12.
- ✓ Penser à apporter son panier (les caisses doivent impérativement rester sur place).

Engagements des maraîchers partenaires :

- ✓ Livrer chaque semaine des légumes et ponctuellement des fruits bio de qualité, frais, de saison, issus de leur exploitation
- ✓ Être présents de temps en temps lors de la distribution
- ✓ Donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures
- ✓ Accueillir les adhérents sur le lieu d'exploitation une fois/an pendant la saison végétative
- ✓ Être transparents sur le mode de fixation du prix et leurs méthodes de travail

Engagements communs :

Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs, récolte opulente, etc.) et à faire part au collectif des soucis rencontrés.

2 Formats de Paniers :

- Le panier **FAMILIAL** à 22 euros.

- Le panier **ESSENTIEL** à 11 euros.

Part de récolte :

Une distribution hebdomadaire de légumes, d'au moins 5 variétés différentes en fonction des saisons, récoltes et conditions climatiques.

Pour Exemple :(Voici quelques Exemples de ce que nous trouvons dans les paniers selon les saisons).

Panier Printanier :

Panier FAMILIAL

500 g de betteraves
asperges ou rhubarbe ou épinards
1,5 kg de carottes
2 kg de pommes de terre
1 botte de persil
1 botte de navets
radis roses
200 g d'échalotes
2 salades

Panier ESSENTIEL

2 salades
1 botte de persil
1 kg de carottes
500 g de betteraves ou radis roses
1 kg de pommes de terre

Panier Estival

Panier FAMILIAL

1 concombre long ou 2 concombres courts
tomates
1 aubergine
1 fenouil
1 chou-fleur ou rhubarbe ou cornichons
poivron
3 courgettes
1 botte de ciboulette ou 1 bouquet de persil
2 salades

Panier ESSENTIEL

2 salades
1 aubergine
tomates ou pommes de terre nouvelles
2 courgettes
1 concombre court

Panier Automnal

Panier FAMILIAL

poivrons ou concombre ou piments
courge ou tomates ou céleri-branche
1 bouquet de persil ou de ciboulette
patates douces
radis red meat
chou ou brocoli ou céleri rave
1,5 kg de pommes de terre
navets
poireaux

Panier ESSENTIEL

radis red meat
1 céleri rave
patates douces
0,75 kg de pommes de terre
poireaux

Panier Hivernal

Panier FAMILIAL

courge
1 fenouil
oignons ou échalotes
betteraves
750 g de carottes
1,5 kg de pommes de terre
céleri-rave ou navets
poireaux
radis noirs

Panier ESSENTIEL

radis noirs
oignons
750 g de carottes
1 kg de pommes de terre
poireaux

Prix de la récolte hebdomadaire :

- 1012 € pour une livraison de **46 paniers Familiaux hebdomadaires**, soit 22 € le panier
- 506€ pour une livraison de **46 paniers Essentiels hebdomadaires**, soit 11 € le panier

Je m'engage à remettre ___ chèques à l'AMAP accompagnés du contrat d'engagement signé entre les deux parties. Chacun de ces chèques sera encaissé en début de mois.

- 46 Paniers FAMILIAUX : ___ **chèques de ___ + ___ chèque de**
- 46 Paniers ESSENTIELS : ___ **chèques de ___+ ___ chèque de**

Les chèques sont à libeller à l'ordre de **SCEA DES JARDINETS**.

	PANIER FAMILIAL	***PANIER ESSENTIEL***
Paiement en 1 fois	1 chèque de 1 012€	1 chèque de 506€
Paiement en 3 fois	2 chèques de 337 € +1 chèque de 338 €	2 chèques de 168 € + 1 chèque de 170 €
Paiement en 11 fois	11 chèques de 92 €	11 chèques de 46€

Distribution des paniers :
Lieu : Ferme de Citry, 9 rue de Pavant
Tous les mardis du 9 avril 2024 au 18 février 2025, de 18 h 30 à 19 h 45 (selon mesures sanitaires)
Les paniers non retirés le jour de la distribution seront partagés entre les membres chargés de la distribution

En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérents, le maraîcher partenaire.

Contrat fait en 2 exemplaires à …… le …….

Signature de l'adhérent *Signature du maraîcher*